

CROÎTRE DE FAÇON RESPONSABLE

2018-2022

Plan d'action pour la gestion du bruit



**Toronto
Pearson**

UN MESSAGE DE L'

Autorité aéroportuaire du Grand Toronto

Toronto Pearson est l'aéroport le plus fréquenté du Canada. En fait, son trafic de passagers internationaux se classe au deuxième rang en Amérique du Nord.

Chaque jour, plus de **120 000 passagers** franchissent nos portes. Au cours de la dernière décennie, Toronto Pearson a élargi ses activités pour servir les résidents et les entreprises de la région. Au cours de la prochaine décennie, nous continuerons de croître.

Cependant, la croissance peut avoir un impact, surtout sur les communautés environnantes. Grâce à notre nouveau Plan d'action pour la gestion du bruit, qui est l'aboutissement de deux années d'études et de consultations approfondies, nous avons l'intention de faire de Toronto Pearson un chef de file international en matière de gestion du bruit de l'aviation.

En tant qu'institution phare qui soutient plus de **300 000 emplois en Ontario**, Toronto Pearson continuera d'être un champion économique de premier plan pour la région et le pays. Mais nous savons aussi que nous devons viser plus haut et être responsables de l'impact de nos opérations.

Le résultat? Un nouvel ensemble de normes et d'engagements visant à réduire le bruit produit par les avions que subissent actuellement les résidents. Nous croyons que ce plan nous aidera à concrétiser notre vision d'être le meilleur aéroport au monde, en commençant par nos voisins.



Hillary Marshall

Vice-présidente, Relations avec les intervenants et communications



Comment gérons-nous le bruit

Les aéroports sont bruyants. Au décollage et à l'atterrissage, et parfois en survol, les aéronefs peuvent être une nuisance. C'est pourquoi, même si l'ingénierie moderne continue de rendre les aéronefs plus silencieux, tous les grands aéroports ont des programmes spécialisés de gestion du bruit pour compenser et réduire le bruit créé par leurs activités courantes.

À Toronto Pearson, ce programme est examiné tous les cinq ans et un nouveau plan d'action pour la gestion du bruit est publié. Ce plan décrit les changements apportés au programme de gestion du bruit de l'aéroport.

Le programme de gestion du bruit de l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto est fondé sur l'approche équilibrée de la gestion du bruit des aéronefs de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui comprend quatre principes : la réduction du bruit à la source, la planification et la gestion de l'utilisation des terres, les procédures d'atténuation du bruit et les restrictions d'exploitation.

Le Plan d'action pour la gestion du bruit 2018-2022 explique comment notre programme de gestion du bruit évoluera. Nous croyons qu'il représente une amélioration importante de la façon dont nous gérons l'impact de nos activités.

Qui fait quoi en matière de gestion du bruit?

Le succès d'un programme de gestion du bruit dépend de la collaboration entre l'aéroport et tous ses intervenants. À Toronto Pearson, l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (GTAA), NAV CANADA, Transports Canada et les compagnies aériennes ont tous un rôle à jouer dans l'atténuation et la gestion de nos répercussions opérationnelles.

Autorité aéroportuaire du Grand Toronto

L'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (GTAA) est une entreprise privée sans but lucratif qui gère et exploite l'aéroport depuis 1996. La GTAA élabore et gère un programme de gestion du bruit et explore de nouvelles possibilités d'atténuation du bruit.

NAV CANADA

NAV CANADA est le fournisseur de services de navigation aérienne au Canada, responsable du déplacement sécuritaire et efficace des aéronefs. NAV CANADA conçoit et publie un réseau de routes aériennes selon les critères de conception établis par Transports Canada et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). NAV CANADA attribue également les pistes à Toronto Pearson en tenant compte des vents, des conditions météorologiques, de la capacité et du système de piste préférentielle.

Transports Canada

Transports Canada est l'organisme de réglementation de l'aviation au Canada. Ce ministère veille à ce que les aéronefs canadiens soient conformes aux normes internationales anti-bruit grâce au processus de certification des aéronefs, établit les critères de conception de la trajectoire de vol et les lignes directrices sur l'utilisation des terres en fonction de l'exposition au bruit. Transports Canada applique les procédures d'atténuation du bruit et les restrictions d'exploitation relatives au bruit. Il approuve également les changements proposés aux procédures d'atténuation du bruit et aux restrictions d'exploitation relatives au bruit par la GTAA, et il mène les audits du programme de vol de nuit de l'aéroport.

Compagnies aériennes

Les compagnies aériennes sont responsables de l'exploitation conformément à la réglementation de Transports Canada et aux procédures d'atténuation du bruit et restrictions d'exploitation relatives au bruit de l'aéroport.

Créer notre plan

Pour créer notre plan, nous avons demandé à des experts de l'industrie d'examiner les pratiques exemplaires en matière de gestion du bruit dans les aéroports du monde entier et de nous conseiller sur des initiatives nouvelles et prometteuses. Nous avons tenu compte de la demande croissante de transport aérien dans la région. Nous avons organisé des ateliers dans les collectivités entourant l'aéroport qui ont attiré des participants de toute la région du Grand Toronto, et nous avons convoqué un groupe de résidents choisis au hasard pour fournir des conseils sur les principes et les politiques que nous devrions intégrer à notre plan. Enfin, nous avons évalué notre plan actuel pour 2013-2017 et indiqué où nous pourrions nous améliorer.

Plan d'action pour la gestion du bruit 2013-2017



Nous avons travaillé en étroite collaboration avec notre Comité consultatif communautaire sur l'environnement et le bruit (CENAC) pour mettre en œuvre les initiatives du Plan d'action pour la gestion du bruit de 2013-2017. Cela comprend le rapport sur les pratiques exemplaires du programme de gestion du bruit, l'installation de huit nouveaux terminaux de contrôle du bruit, l'élimination de tout obstacle géographique à la présentation de plaintes relatives au bruit, et un processus normalisé d'audit permettant que 100 % des mouvements d'aéronefs soient surveillés pour détecter toute non-conformité potentielle à nos procédures d'atténuation du bruit.

Le Plan d'action pour la gestion du bruit 2018-2022 s'appuie sur ces résultats et présente des mesures plus ambitieuses pour gérer et atténuer les répercussions du bruit des aéronefs.

Comité de référence de résidents sur la croissance de l'aéroport et l'équité en matière de bruit



Nous avons mis sur pied le Comité de référence de résidents afin de recueillir les points de vue de la collectivité sur la prochaine phase de notre croissance. Le comité était composé de 36 résidents choisis au hasard dans la région du Grand Toronto, y compris les quartiers touchés par les activités aéroportuaires. Les membres du comité ont utilisé les commentaires des résidents, les renseignements des experts de l'industrie et leurs propres expériences pour formuler leurs recommandations. Les principes, les valeurs et les recommandations proposés par le comité sont un élément fondamental du Plan d'action pour la gestion du bruit de 2018-2022.

Rapport sur les pratiques exemplaires du programme de gestion du bruit



En 2016, la GTAA a embauché Helios, un consultant en aviation du Royaume-Uni, pour mener une étude sur les pratiques exemplaires en matière de gestion du bruit. L'étude a porté sur 11 domaines de la gestion du bruit dans 26 aéroports comparables dans le monde. Le rapport a cerné 30 nouvelles initiatives potentielles de gestion du bruit pour Toronto Pearson. Nous avons fait part du rapport à la collectivité en septembre 2017. À titre de mesure immédiate, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre un programme incitatif pour un parc aérien plus silencieux au cours des 18 à 24 prochains mois, qui obligera les compagnies aériennes à moderniser les A320, sans quoi elles devront payer une pénalité financière. Bien que ce programme deviendra une pierre angulaire importante de notre programme de gestion du bruit, d'autres recommandations du rapport ont également été intégrées à ce plan quinquennal.

Sondage sur l'équité en matière de bruit et la croissance de l'aéroport



Ce sondage nous a aidés à comprendre ce que nos voisins jugent juste lorsque nous prenons des décisions sur l'atténuation du bruit des aéronefs. Afin de recueillir le point de vue général et régional de la collectivité, le sondage a été envoyé à 20 000 foyers choisis au hasard dans la région du Grand Toronto (appel fermé), et il était également disponible en ligne pour tous les résidents (appel ouvert). Plus de 2 500 personnes ont répondu au sondage. Nous avons communiqué les résultats du sondage à la collectivité en septembre 2017.

Plan directeur 2017-2037 de Toronto Pearson



Tous les dix ans, la GTAA met à jour son plan directeur. Le plan directeur évalue la demande sur une période de 20 ans et décrit comment la croissance peut être adaptée tout en collaborant avec les intervenants locaux pour gérer les répercussions. Dans le cadre d'un vaste programme de consultation communautaire, plus de 10 000 résidents ont formulé des commentaires sur nos plans de croissance et ont échangé des idées pour atténuer les répercussions des activités aéroportuaires.

Considérations supplémentaires

Initiatives d'atténuation du bruit à Toronto – Six idées

En juin 2015, nous avons commencé à travailler avec NAV CANADA pour étudier des idées susceptibles de réduire l'impact du bruit. L'analyse technique des idées est toujours en cours, et nous prévoyons que les consultations publiques commenceront à l'hiver 2018. Après la consultation, nous rendrons compte à la collectivité de la façon dont toute nouvelle initiative sera intégrée au plan d'action.

Examen indépendant du bruit dans l'espace aérien de NAV CANADA à Toronto

En septembre 2017, NAV CANADA a reçu d'Helios un examen indépendant de l'espace aérien de la région de Toronto, avec des recommandations sur les possibilités supplémentaires d'atténuation du bruit. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec NAV CANADA pour donner suite à toutes les recommandations formulées.

Valeurs + principes directeurs

Créés conjointement avec la communauté, ces valeurs et principes guideront nos décisions et feront en sorte que leur voix se reflète dans les choix que nous faisons.

SÉCURITÉ :

La sécurité passe toujours en premier. Cela comprend la sûreté et la sécurité des passagers, des compagnies aériennes, des collectivités environnantes et des employés de l'aéroport.

GOVERNANCE :

Les aéroports jouissent d'une grande confiance du public. Leurs processus de gouvernance et de prise de décisions doivent être transparents et respecter les normes les plus élevées.

INVESTISSEMENTS TRANSFORMATEURS :

Toronto Pearson peut être un chef de file. La GTAA devrait aspirer à établir de nouvelles normes pour l'industrie et à faire des investissements qui feront de Toronto Pearson un modèle d'exploitation efficace, sécuritaire et novatrice.

ENVIRONNEMENT :

Nous voulons une croissance responsable qui favorise la prospérité, mais pas au détriment de la santé des collectivités. Cela signifie qu'il faut adopter un triple standard pour mesurer l'impact environnemental, social et économique de Toronto Pearson.

AXÉ SUR L'HUMAIN :

Des millions de passagers et des dizaines de milliers de travailleurs dépendent de Toronto Pearson. La façon dont l'aéroport traite les passagers, les employés et les collectivités est importante.

CONNECTIVITÉ :

Les aéroports relient les gens et les lieux. Toronto Pearson devrait se faire le champion de la mobilité, en facilitant les déplacements vers la zone des employés et vers le reste du monde.

LEADERSHIP

Adopter des pratiques exemplaires et investir dans de nouvelles technologies tout en étant un catalyseur économique pour la région.

RESPONSABILITÉ

Améliorer la transparence, collaborer avec les intervenants et tenir compte des répercussions sur la santé et l'environnement.

COMMUNICATION CLAIRE

Partager l'information de façon proactive et boucler la boucle sur les enjeux et les conversations.

Qu'y a-t-il dans notre Plan d'action pour la gestion du bruit 2018-2022?

Notre nouveau plan repose sur dix engagements. Ces engagements seront respectés en utilisant les neuf outils dont dispose la GTAA pour gérer le bruit et communiquer efficacement.

- 1. Programme incitatif pour un parc aérien plus silencieux :** Un programme qui encourage les compagnies aériennes à utiliser des aéronefs moins bruyants ou à prendre des mesures pour minimiser les problèmes de bruit de cellule connus, comme ceux qui se produisent avec certains aéronefs de la famille A320.
- 2. Restrictions des vols de nuit :** Limites et restrictions opérationnelles pendant les heures de nuit, actuellement définies de 0030 à 0629 à Toronto Pearson.
- 3. Utilisation des pistes :** Utilisation programmée des pistes pour offrir des périodes de répit ou de soulagement du bruit des aéronefs.
- 4. Procédures d'atténuation du bruit :** Procédures visant à réduire le bruit à l'atterrissage et au décollage.
- 5. Planification de l'utilisation des terrains :** Gestion de l'utilisation des terrains près de l'aéroport, y compris les programmes d'isolation acoustique.
- 6. Plaintes liées au bruit :** Processus par lequel les plaintes sont présentées, traitées, analysées et font l'objet de rapports.
- 7. Comités de communication, de sensibilisation et sur le bruit :** Processus de consultation communautaire, y compris les comités communautaires et de l'industrie sur le bruit.
- 8. Rapports et mesures sur le bruit :** La façon dont l'information sur le bruit et les données des contrôleurs de bruit sont présentées au public.
- 9. Programme de vols silencieux :** Initiative volontaire visant à encourager les compagnies aériennes à utiliser des aéronefs plus récents (moins bruyants) ou à piloter des aéronefs existants de manière à réduire au minimum l'impact du bruit sur les collectivités.

UNE NOTE SUR LE

Partage du bruit

De nombreux aéroports internationaux de premier ordre offrent un répit du bruit en exploitant des programmes de pistes conçus autour de l'idée du partage du bruit. Cette pratique est plus courante la nuit, lorsque le trafic est plus faible et que les pistes peuvent être utilisées avec souplesse.

Le sondage sur la croissance de l'aéroport et l'équité en matière de bruit a pris le pouls de l'intérêt de la collectivité pour que l'aéroport Toronto Pearson poursuive un tel programme. Nous avons reçu des réponses de résidents choisis au hasard de la région du Grand Toronto (appel fermé) et de résidents qui ont répondu au sondage en ligne mis à la disposition de tous les résidents (appel ouvert).

- La plupart des répondants de l'appel fermé étaient disposés à accepter un bruit un peu plus fréquent au-dessus de leur propre maison afin d'offrir du répit.
- En revanche, plus de la moitié des répondants de l'appel ouvert n'étaient pas du tout disposés à accepter plus de bruit au-dessus de leur propre maison afin d'offrir un répit aux quartiers où le bruit est très fréquent ou très fort.

En tenant compte des données du sondage et d'autres commentaires de la collectivité, le comité a recommandé que la GTAA explore toutes les autres options pour atténuer le bruit au sol avant de mettre en œuvre un programme de partage du bruit et que ce dernier doive être mis en œuvre que si le répit offert aux collectivités est important et prévisible.

Nous avons tenu compte de ces commentaires pour le plan d'action.

Dix engagements envers notre collectivité

Notre plan énumère dix engagements envers notre collectivité et explique comment ils seront réalisés. Les icônes indiquent les outils de rétroaction qui ont permis de façonner l'engagement. La case de couleur indique s'il s'agit d'un objectif à court, à moyen ou à long terme. Un échéancier général est fourni vers la fin du présent document.

LÉGENDE :	 COURT TERME (0 – 18 MOIS)	 MOYEN TERME (18 MOIS – 3 ANS)	 LONG TERME (3 – 5 ANS)
-----------	---	---	--

1. Nous collaborerons mieux en tant qu'industrie



La gestion du bruit est une responsabilité que nous partageons avec nos partenaires de l'aviation et que nous prenons tous au sérieux. Au cours des cinq prochaines années, nous travaillerons en étroite collaboration avec NAV CANADA, Transports Canada et nos partenaires des compagnies aériennes pour réduire le bruit.

Comment y parviendrons-nous :

- Nous nous emploierons à établir un forum de l'industrie axé sur le bruit des aéronefs qui nous réunira avec NAV CANADA, Transports Canada, les compagnies aériennes et d'autres intervenants. Dans sa réponse à l'examen indépendant du bruit dans l'espace aérien de Toronto, NAV CANADA a également accepté une recommandation semblable.
- Nous fournirons aux résidents des précisions sur les rôles et les responsabilités de la GTAA et de nos divers partenaires.

2. Nous travaillerons plus intelligemment avec nos collectivités



Une relation solide avec la collectivité environnante est essentielle pour veiller à ce que notre programme de gestion du bruit s'adapte à mesure que l'aéroport évolue. Au cours des cinq prochaines années, nous offrirons aux résidents de nouvelles façons de faire part de leurs commentaires afin que nous puissions avoir des dialogues plus constructifs et résoudre les défis futurs ensemble.

Comment y parviendrons-nous :

- Nous trouverons de nouvelles façons pour les résidents de donner leur avis et d'assurer une plus grande participation de la collectivité.
- Nous examinerons la gouvernance, la composition et le rôle du Comité consultatif communautaire sur l'environnement et le bruit (CENAC) et nous apporterons les changements nécessaires pour nous assurer qu'il répond aux besoins et aux attentes de nos voisins.

3. Nous protégerons nos voisins



Nous croyons que nous avons un rôle à jouer pour rendre nos collectivités avoisinantes plus vivables. Dans cinq ans, nos voisins bénéficieront d'une meilleure planification de l'utilisation des terrains et de mesures de gestion du bruit.

Comment y parviendrons-nous :

- ■ ■ Nous examinerons les options pour un nouveau programme volontaire d'isolation acoustique. D'ici la fin du présent plan d'action, un programme pilote fournira du financement aux résidents pour l'insonorisation de leur maison.

- Nous étudierons la possibilité de mettre sur pied un programme pilote de financement des systèmes de climatisation dans les écoles avoisinantes.

- ■ Nous collaborerons avec les municipalités pour examiner et adopter des exigences de zonage plus strictes, et nous élargirons la clause d'avertissement de bruit dans les contrats de vente immobiliers. Nous collaborerons également avec les agents immobiliers pour favoriser une meilleure compréhension de nos répercussions opérationnelles.

4. Nous aiderons nos voisins à mieux dormir



Nous savons que le bruit nocturne est particulièrement dérangeant. Dans cinq ans, les améliorations apportées à notre programme de restriction des vols de nuit auront rendu le ciel autour de Toronto Pearson plus silencieux la nuit.

Comment y parviendrons-nous :

- ■ ■ Nous examinerons immédiatement les changements apportés à notre programme de restriction des vols de nuit. Le programme de Toronto Pearson comprend un seuil de vol de nuit qui limite le nombre d'arrivées et de départs permis entre 0030 et 0629. Nous comprenons que les heures de nuit actuellement définies et la formule utilisée pour déterminer le seuil de mouvement ne sont pas conformes aux pratiques exemplaires internationales.

- Notre programme actuel de piste préférentielle de nuit est en cours d'examen dans le cadre des initiatives d'atténuation du bruit à Toronto (six idées). L'examen permettra de s'assurer qu'il atteint toujours son objectif de survoler le moins de personnes possible. Nous consulterons la collectivité au sujet des résultats de cette étude à l'hiver 2018.

- Nous publierons un rapport expliquant pourquoi les vols de nuit sont nécessaires pour l'économie. Nous nous pencherons sur les changements apportés aux frais d'atterrissage payés par les compagnies aériennes pour les plages de vol de nuit, dans le cadre de l'élaboration du programme incitatif pour un parc aérien plus silencieux.

5. Nous aurons la flotte la plus silencieuse du Canada



De nombreux aéroports partout dans le monde offrent des mesures qui incitent les compagnies aériennes à utiliser les aéronefs les plus silencieux de leur flotte ou à accélérer l'achat d'aéronefs moins bruyants. D'ici cinq ans, nos nouvelles initiatives de gestion du bruit encourageront les compagnies aériennes à amener leur flotte la plus silencieuse à Toronto Pearson.

Comment y parviendrons-nous :

- ■ En septembre 2017, nous avons annoncé qu'un nouveau programme incitatif pour un parc aérien plus silencieux sera en place au cours des 18 à 24 prochains mois. Ce programme encouragera les compagnies aériennes à amener leurs aéronefs les plus silencieux à Toronto Pearson.

- ■ Le programme incitatif pour un parc aérien plus silencieux commencera par offrir des incitatifs aux compagnies aériennes qui moderniseront l'A320 d'ici 2020.

- Nous mettrons sur pied un programme de vols silencieux qui publiera un rapport annuel comparant le rendement des compagnies aériennes en fonction de plusieurs mesures du bruit. Au cours des 18 à 24 prochains mois, nous étudierons les critères possibles pour ce programme. Une fois lancé, ce programme fonctionnera de pair avec le programme incitatif pour un parc aérien plus silencieux afin de rendre Toronto Pearson plus silencieux.

- Nous collaborerons avec NAV CANADA et nos partenaires des compagnies aériennes à de nouvelles initiatives visant à rendre les trajectoires de vol plus efficaces afin de réduire l'exposition au bruit dans certaines collectivités. Cela comprend l'examen indépendant du bruit dans l'espace aérien de Toronto et les initiatives d'atténuation du bruit à Toronto (six idées).

6. Nous en ferons plus pour comprendre nos répercussions.



Nos voisins nous ont dit que nous devons comprendre nos répercussions afin de mieux les atténuer. Dans cinq ans, les résidents auront davantage confiance que nous comprenons les répercussions de nos activités.

Comment y parviendrons-nous :

- Nous améliorerons notre processus de plaintes relatives au bruit afin de permettre une analyse plus approfondie des plaintes individuelles. Nous mettrons également sur pied et publierons un examen trimestriel afin de comprendre les tendances en matière de plaintes liées au bruit.

- Nos 25 terminaux de contrôle du bruit fournissent des données sur le bruit en temps réel. À partir de ces données, nous créerons un rapport standard sur le bruit qui est compréhensible et qui met l'accent sur la détermination des problèmes potentiels afin que nous puissions chercher des occasions de les atténuer et de les gérer.

- Nous appuierons ou serons à l'avant-garde de la recherche visant à comprendre le lien entre les répercussions opérationnelles et l'irritation causée par le bruit dans la collectivité.

7. Nous limiterons les surprises



L'aéroport est un espace dynamique, et il y a des moments où des travaux imprévus ou une modification de l'exploitation de nos pistes sont nécessaires. Nous donnerons aux résidents un préavis aussi long que possible pour limiter les surprises. Dans cinq ans, les résidents seront mieux informés de ce que nous faisons et de la façon dont cela les touche.

Comment y parviendrons-nous :

- Nous lancerons un nouveau site Web sur la gestion du bruit afin que les résidents puissent mieux comprendre nos activités.

- Nous vous aviserons des projets prévus et des changements opérationnels et procéduraux, ainsi que des répercussions possibles. Dans le cadre de l'élaboration de notre protocole de communication sur la construction, nous déterminerons de nouveaux canaux pour communiquer avec les résidents, comme la publicité sur les médias sociaux et les médias traditionnels, l'envoi d'un préavis aux représentants élus et la création d'une nouvelle page sur notre site Web.

8. Nous continuerons de prendre soin de l'environnement



Nous sommes déterminés à exercer notre leadership en environnement et à atténuer nos répercussions sur

l'écosystème local et nos voisins. Notre équipe des Services environnementaux se concentre sur trois domaines clés : les changements climatiques, un environnement sain et la gestion des ressources. Dans cinq ans, nous continuerons de bâtir notre réputation avec un système de gestion environnementale de premier ordre.

Comment y parviendrons-nous :

■ ■ ■ En 1999, Toronto Pearson est devenu le premier aéroport nord-américain à obtenir la certification ISO 14001. Grâce à ce système, nous pouvons atténuer nos impacts environnementaux, assurer la conformité environnementale de l'aéroport et de nos locataires, et être un voisin responsable des collectivités environnantes. Nous intensifierons nos efforts pour comprendre et atténuer nos impacts environnementaux et chercher des occasions d'amélioration continue.

■ ■ Nous chercherons toujours à comprendre les répercussions économiques, sociales et environnementales de nos décisions et à en faire rapport à la collectivité.

9. Nous allons renforcer nos collectivités



Nous pensons autant à notre communauté qu'à nos passagers. Et nous souhaitons que la collectivité locale tire plus d'avantages des possibilités de croissance économique offertes par l'aéroport. Au cours des cinq prochaines années, nos voisins continueront de profiter de nos investissements dans les programmes communautaires, la recherche et la défense des droits.

Comment y parviendrons-nous :

■ ■ ■ En tant que carrefour mondial de personnes et d'entreprises, et en tant que moteur de la prospérité économique dans la région et la province, nous continuerons de soutenir la croissance régionale, la collaboration avec tous les ordres de gouvernement pour faire avancer les plans pour le Centre régional de transport en commun et la collaboration avec les aéroports régionaux du Sud de l'Ontario pour faire face collectivement à la croissance.

■ ■ ■ Nous continuerons d'investir dans les collectivités locales pour soutenir leur vitalité économique future grâce à notre programme d'investissement communautaire, le projet Propeller.

10. Nous chercherons toujours des occasions d'amélioration



Au cours des cinq prochaines années, nous continuerons de communiquer régulièrement avec les collectivités locales afin de comprendre les préoccupations de nos voisins et de partager de l'information sur nos choix opérationnels et nos contraintes, nos efforts d'atténuation du bruit et notre rôle en tant que voisins responsables.

Comment y parviendrons-nous :

■ À l'hiver 2018, nous commencerons les consultations avec NAV CANADA sur les initiatives d'atténuation du bruit à Toronto (six idées). Les commentaires issus de cette consultation et les recommandations du comité de référence des résidents détermineront les prochaines étapes.

■ ■ ■ Nous fournirons à nos voisins une mise à jour annuelle sur le Plan d'action pour la gestion du bruit.

■ Au bout de cinq ans, nous commanderons une nouvelle analyse comparative et un examen des pratiques exemplaires afin de déterminer les domaines dans lesquels nous avons apporté des améliorations importantes et de déterminer les nouvelles initiatives à poursuivre dans le prochain plan d'action.

Échéancier général

COURT TERME (de 0 à 18 mois)
<ul style="list-style-type: none"> • Explorer les changements possibles au programme de restrictions des vols de nuit • Commencer à travailler sur le programme incitatif pour un parc aérien plus silencieux • Explorer un programme volontaire d'isolation acoustique – commencer par un programme pilote de climatisation pour les écoles avoisinantes • Publier la politique mise à jour sur les plaintes • Examen du CENAC • Consultation et début des essais ou de la mise en œuvre des six idées
MOYEN TERME (de 18 mois à 3 ans)
<ul style="list-style-type: none"> • Publier des rapports standard sur le bruit et des mesures d'impact • Lancer le programme incitatif pour un parc aérien plus silencieux – incitatifs pour les compagnies aériennes qui ont des A320 modernisés (en commençant par des amendes pour les A320 non modernisés) • Poursuivre l'élaboration du programme d'isolation acoustique
LONG TERME (de 3 à 5 ans)
<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du programme de vols silencieux • Lancer le programme pilote d'isolation acoustique volontaire • Poursuite de l'évolution du programme de restriction des vols de nuit

Restez impliqués

Le Plan d'action pour la gestion du bruit 2018-2022 se veut un document dynamique qui évoluera pour intégrer de nouvelles initiatives découlant de la consultation continue avec nos voisins. Nous fournirons des mises à jour annuelles sur ce que nous avons accompli et sur ce que nous ferons ensuite pour respecter nos engagements envers nos voisins.

Abonnez-vous au bulletin Checking In au [TorontoPearson.com/CheckingIn](https://torontopearson.com/CheckingIn).

Courriel :

community.engagement@gtaa.com

Téléphone : 416-247-7682

Web : torontopearson.com/fr/communaute/gestion-du-bruit



www.torontopearson.com